



### ACQUITTÉE

Aux applaudissements du jeune barreau, M<sup>me</sup> Steinheil s'évanouit en pensant à Van Dyck.

Dessin de PAUL RENOARD.

Après que M. l'avocat général Trouard-Riolle eut, dans son réquisitoire, développé une hypothèse, aussi personnelle qu'imprévue, du double assassinat de l'impasse Ronsin, le défenseur de M<sup>me</sup> Steinheil, M<sup>e</sup> Antony Aubin, s'appliqua, dans une émouvante plaidoirie, à détruire l'œuvre compliquée mais fragile de l'accusation. On ne condamne pas sur un

système, on ne condamne que sur des preuves. Telle fut la signification du verdict d'acquittement. De frénétiques applaudissements saluèrent cette chute de rideau, — cependant que, délivrée de la terrible inculpation, M<sup>me</sup> Steinheil, dans l'attitude, consciente ou non, d'une *Mater dolorosa* ou d'une Madeleine de Van Dyck, s'évanouissait dans les bras des garde-



à côté de M<sup>me</sup> Steinheil, étaient des journalistes. Maintenant, redoutant les indiscretions des grands quotidiens, elle a choisi pour partenaire... un photographe d'actualités.

C'est M. Maurice Branger, directeur d'une importante agence d'informations photographiques à laquelle L'Illustration fut redevable déjà de maints documents d'un vif intérêt, qui a été chargé de soustraire M<sup>me</sup> Steinheil, après son acquittement, aux curiosités trop pressées, de la conduire en un asile sûr et d'assurer pendant quelques jours les seules relations qu'elle désirait avoir avec l'extérieur.

Le choix, qui pouvait sembler paradoxal, fut heureux. M. Branger, en dépit des sollicitations qui l'assaillaient, lui et son entourage, fit preuve d'une incorruptible discrétion, et les quelques renseignements que purent se procurer les journaux ne furent point de son fait.

Aujourd'hui seulement il est autorisé à publier dans L'Illustration les photographies qu'il a prises tandis qu'il « enlevait » M<sup>me</sup> Steinheil, puis lorsqu'il lui ramenait sa fille. Ces clichés éclairent des événements qui ont intrigué beaucoup les journaux et un peu le public et sur lesquels M. Branger nous a fourni les notes qu'on va lire :

Comment j'ai enlevé M<sup>me</sup> Steinheil, après son acquittement, dans la nuit de samedi à dimanche, — comment ensuite j'ai ramené M<sup>lle</sup> Marthe Steinheil à sa mère, — il y aurait là matière à deux longs récits, dont un seul suffirait à la gloire d'un reporter. Mais, il faudrait entrer dans trop de détails, livrer trop de noms, risquer (même en prenant toutes les précautions) d'écrire parfois un mot de trop, un mot qui pourrait trahir un de ceux ou une de celles qui ont eu confiance en moi. Je suis photographe et non pas journaliste : je publie les clichés que j'ai pu prendre, non les secrets que j'ai pu connaître. Les photographies reproduites ici résument d'ailleurs fort bien l'aventure à laquelle j'ai été mêlé.

C'est par une chance singulière que ma voiture automobile, avec laquelle je comptais, en compagnie de ma femme, de mon opérateur Moreau, de M. Marcel Habert et de deux camarades, poursuivre toute la nuit, s'il le fallait, celle de M<sup>me</sup> Steinheil, se trouva désignée au dernier moment pour une mission totalement opposée. Je fus en quelque sorte amiablement réquisitionné par la défense pour emporter moi-même M<sup>me</sup> Steinheil loin du Palais de Justice, loin du Dépôt, loin surtout des journalistes acharnés à la rejoindre. J'avais voulu être un de ses persécuteurs : on me demanda de la servir dans sa fuite. J'acceptai avec empressement.

Comment furent dépistés mes émules devenus mes poursuivants, on l'a raconté à peu près exactement dans quelques journaux.

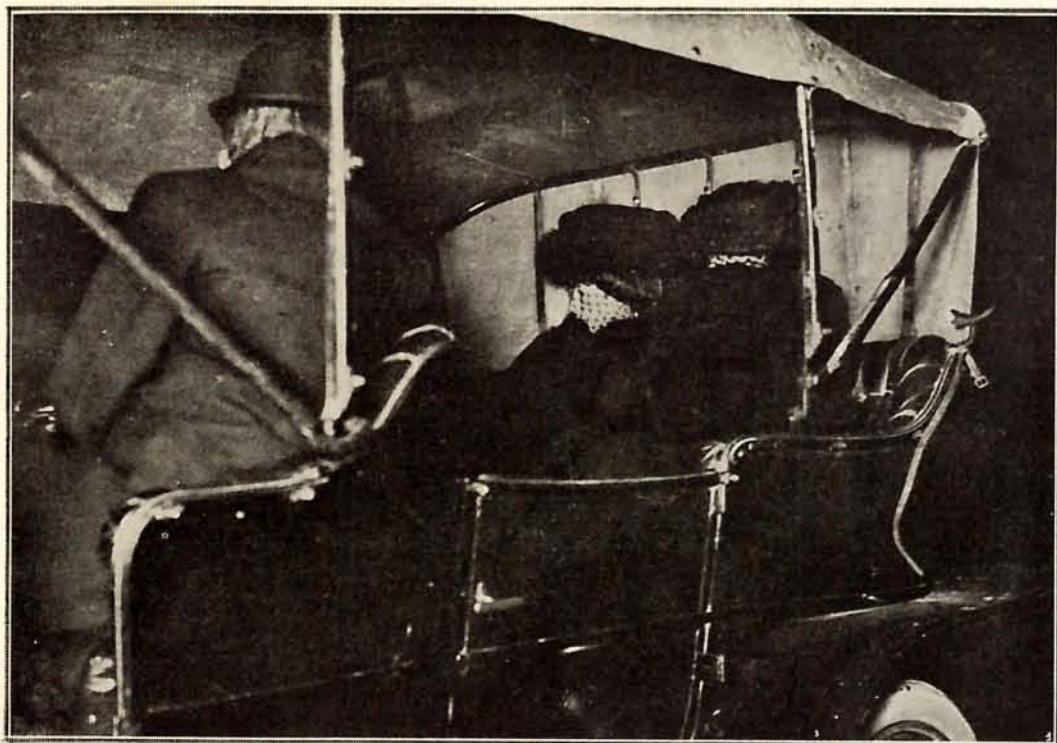
A 3 h. 1/2 du matin, après une heure de course folle, après cent crochets à travers les rues encombrées de chantiers et de palissades, nous déposâmes devant l'Hôtel Terminus l'héroïne du jour qu'avait accompagnée M<sup>e</sup> Steinhardt, un des secrétaires de M<sup>e</sup> Antony Aubin. Aucun passant. Seul un camelot s'avança vers la voiture : « Mon prince, achetez-moi la Presse ; le verdict ; M<sup>me</sup> Steinheil acquittée. » Et M<sup>e</sup> Steinhardt acheta la Presse.

M<sup>me</sup> Steinheil, malgré sa fatigue, avait été loquace et presque gaie durant toute la course. Elle prit quelque repos dans la chambre n° 37. A 7 heures, elle était prête à repartir pour le Vésinet, où on l'attendait depuis la soirée de la veille à la maison de santé du docteur Raffegaue.

Pour le voyage, ma femme lui avait prêté un ample manteau de loutre et une étole de fourrure ; son avocat,



M<sup>me</sup> Steinheil, à sa fenêtre, au Vésinet, attendant sa fille.



M<sup>lle</sup> Marthe Steinheil.

M<sup>lle</sup> Marthe Steinheil, accompagnée par M<sup>me</sup> Branger, se rend auprès de sa mère.

une casquette. Elle avait repris complètement possession d'elle-même et l'air frais du matin lui donnait des couleurs. Près de Chatou elle permit à Moreau de la photographier ; un cliché avait déjà été pris à l'hôtel même, avant le départ : « Cela me fera des souvenirs », disait-elle.

Au Vésinet, « M<sup>me</sup> Dumont » fut installée comme pensionnaire dans un petit pavillon dépendant de l'établissement d'hydrothérapie du docteur Mignon, un des collaborateurs du docteur Raffegaue. Le lendemain, lundi, une indiscretion ayant été commise, elle changea de villa, se servant toujours de ma 24 HP.

Elle pensait sans cesse à sa fille Marthe, qui avait trouvé elle-même un asile beaucoup plus loin de Paris et dans une tout autre direction. Ma femme et moi, nous lui avions promis, dès les premières heures, de consacrer tous nos efforts à la lui ramener.

Nous y avons réussi, après bien des démarches...

En assurant à M<sup>me</sup> Steinheil, au lendemain de son procès retentissant, une retraite qui est restée au moins cinq jours inviolable ; en lui conduisant sa fille sans qu'aucun importun pût troubler leur entrevue et leur rappeler les mauvais jours de l'impasse Ronsin, nous avons, ses défenseurs, quelques membres de sa famille, ma femme et moi-même, accompli une bonne action assez malaisée, dont nous pouvons éprouver quelque fierté. Et si j'ai pu en même temps mener à bien le meilleur et le mieux réussi de tous mes reportages photographiques, on me l'enviera peut-être : mais qui donc pourrait me le reprocher ?

MAURICE BRANGER.